

Conseil d'école maternelle du 3 juin 2016

Étaient présents:

- Mesdames Navarro, Fix, Comte, Bertrand, Griffaton, Thomas, Charretier, Poussard, Durand et Monsieur Cravat, enseignants.
- Madame Le Lagadec, représentante de la mairie.
- Monsieur Foucart, Mesdames Chelli et Coupaye, représentants des parents d'élèves.

I. Prévisions d'effectifs

274 élèves sont prévus : 99 en petite section, 83 en moyenne section, 92 en grande section. Autrement dit, il y aura 27 à 28 élèves par classe.

Sont prévus :

- trois petites sections à 27 élèves ; un double niveau PSMS avec 18 petits et 8 moyens ;
- deux classes de moyens à 28 ;
- un double niveau MSGS avec 19 moyens et 8 grands ;
- trois grandes sections à 28.

Une classe est supprimée mais la directrice pense que c'est justifié.

Une réunion d'informations aura lieu le vendredi 17 juin dans la salle de motricité à 18h pour les nouveaux inscrits. Un livret d'accueil sera distribué et une visite avec les enfants sera proposée le vendredi 24 juin entre 16h30 et 17 h.

Par ailleurs, les enfants de la crèche Félix Pyat sont venus en visite deux matinées la semaine du 31 mai.

Une réunion d'information pour les futurs élèves de CP aura lieu en élémentaire le 28 juin à 17h30.

II. Bilan des chorales

Les spectacles se sont bien passés : la gestion a été plus simple grâce à l'idée de donner trois représentations au lieu d'une. Le fait que les niveaux soient mélangés a été très apprécié.

III. Liaison grande section – CP

Des élèves de CP viennent lire des albums, par groupes de trois, dans presque toutes les classes de grande section. Par ailleurs, une chasse au trésor est prévue en élémentaire: 9 groupes seront constitués, mêlant élèves de grande section et de CP. Ils devront réaliser un parcours parsemé d'indices dans l'école élémentaire: c'est une façon de découvrir les lieux de façon ludique. Cette activité est prévue les 13, 16, 17 ou 21 juin à 14h15.

IV. Nouvelles évaluations:

Un nouveau système d'évaluation sera mis en place l'an prochain, selon deux modalités. D'abord, une fiche de synthèse des acquis scolaires sera remise aux parents en juin à la fin de la grande section. Cette fiche est un document national non modifiable.

En outre, chaque enfant aura un carnet de suivi des apprentissages sur lequel seront notés ses réussites et ses progrès exclusivement. Ce document sera remis en mains propres aux parents deux fois par an. Il n'y aura pas de document officiel national : chaque école devra mettre en forme ses propres outils.

Les cinq domaines d'apprentissage seront abordés (1. mobiliser le langage dans toutes ses dimensions, 2. agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique, 3. agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques, 4. construire les premiers outils pour structurer sa pensée, 5. explorer le monde) L'idée est qu'il faut laisser progresser à chaque enfant progresser à son rythme, d'autant plus que dans une même classe, les enfants ont parfois presque un an d'écart.

V. Liaison mairie:

a) Organisation du périscolaire les jours de grève:

Mme Le Lagadec, représentante de la mairie, explique que de nombreux courriers, dont celui de la FCPE, ont été reçus par la mairie suite aux grèves. La FCPE recevra une réponse.

D'abord, la grève entraîne forcément un désagrément, sans quoi elle n'est pas entendue.

Ensuite, il faut que tous comprennent comment le personnel est réparti:

- 1) les syndicats posent un préavis 5 jours avant la grève
- 2) la mairie interroge les personnels, sachant qu'ils peuvent ne se déclarer grévistes que le jour même. Heureusement, le personnel de restauration en général prévient. Il faut qu'au moins la moitié des effectifs soit présente pour ouvrir un site de restauration. Si le personnel technique est en nombre insuffisant mais que les encadrants sont présents, il est possible de commander des repas froids. Souvent, la restauration est fermée: même les piques-niques ne peuvent donc être distribués.
- 3) La mairie choisit ensuite quel centre ouvrir avec le personnel non gréviste: c'est pourquoi Jacques Decour et Maurice Denis ont reçu parfois des enfants quand Marcel Cachin était fermé. Mais, le 26 mai, c'est Cachin qui a ouvert. Cependant, d'autres problèmes liés au taux d'encadrement, et donc à la sécurité, se sont posés. En maternelle, par exemple, on a compté un responsable et 10 animateurs pour 216 enfants, alors que la norme est d'un animateur pour 16 enfants.

Aucune loi sur le service minimum ne concerne le périscolaire. Il en existe seulement pour le temps scolaire, sachant que c'est extrêmement difficile à mettre en place.

b) Intervention des parents pendant la grève:

Pour des questions liées à la responsabilité, il n'est pas question de faire entrer des parents bénévoles dans l'école. Si des actions de solidarité se mènent ces jours-là, elles doivent avoir lieu en dehors de l'école.

c) Communication avant les grèves :

L'équipe enseignante pose alors la question des enfants que les parents ne viennent pas chercher à midi ou en soirée les jours de grève. Mme Le Lagadec répond que la possibilité d'envoyer des textos directement aux familles pour les prévenir est à l'étude.

La question des délais, trop courts, entre le jour de la grève et le moment où les familles sont prévenues est soulevée par la FCPE. Mme Le Lagadec explique à nouveau que le processus de répartition des personnels non grévistes est long. Dans les courriers, souvent, les parents se plaignent de ne pas savoir pourquoi les agents font grève.

d) Paiement des repas les jours de grève:

Un abattement a été effectué en mars pour février, et un autre, de deux repas, sera déduit sur la prochaine facture.

e) Nouvelle grille tarifaire pour le périscolaire

La grille tarifaire et son application ont été revues.

Comme dans les crèches, les factures seront dès la rentrée prochaine établies en fonction d'un taux d'effort identique pour tous (il s'agit d'un pourcentage des revenus).

f) Travaux à réaliser

Certaines classes ont d'énormes problèmes d'étanchéité, au point que des espaces doivent être interdits aux enfants. Des photos ont déjà été envoyées. Certaines plinthes sont pourries. Par ailleurs certaines fenêtres ne s'ouvrent toujours pas. Mme le Lagadec demandera aux services de venir. Le bâtiment est toujours sous garantie décennale mais le problème dure depuis longtemps, n'est pas réglé et s'aggrave.

e) Fermetures de classe dans le secteur:

Cinq écoles maternelles sont concernées, dont l'école Maurice Denis. Les enfants en surnombre, qui auraient dû être accueillis sur des écoles proches, pourraient être affectés par l'Inspection académique à Marcel Cachin.

V. Divers:

A l'issue des réunions de rentrée avec les enseignants, il est envisageable de laisser un moment aux parents d'une même classe pour se rencontrer, en vue éventuellement de s'organiser dans l'année. La question pourra être étudiée à la rentrée.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Si nous ne pouvons y répondre nous nous en ferons le relais auprès du conseil d'école.

Pour nous joindre :

- par mail à fcp@marcelcachin94@gmail.com
- par courrier déposé dans notre boîte à lettres située sous le porche de l'école maternelle
- Contact sur notre site Web :
<http://fcp94marcelcachin.webnode.fr>